

# LE MUSÉE DE FRÉJUS, *une triple vocation*

## *La vocation d'un musée militaire*

- conserver, restaurer, étudier et enrichir le patrimoine historique et culturel que constituent les collections relevant des domaines de l'art, des sciences, des techniques et des traditions militaires appartenant au musée ;
- administrer les collections dont il est dépositaire ;
- participer à la formation morale des militaires en développant notamment l'esprit de corps Troupes de marine ;
- contribuer au développement du lien armées-nation par une large ouverture au public ;
- concevoir et mettre en œuvre des actions éducatives à l'intention du public et tout particulièrement des jeunes en cours de scolarité ou engagés dans un cycle d'études ;
- contribuer à conserver la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour la France et faire partager leurs valeurs civiques et patriotiques.

## *La vocation d'un musée de France*

Le musée des Troupes de marine a reçu l'appellation « musée de France » en 2006.

L'appellation « musée de France » a été créée par la loi du 4 janvier 2002.

Est considéré comme « Musée de France », au sens de cette loi, « toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public » (Art. L. 410-1.).

Outre les missions évoquées supra, le musée doit aussi veiller à :

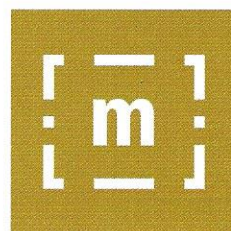
- rendre les collections accessibles au public ;
- mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion ;
- contribuer aux progrès et à la diffusion de la recherche (Art. L. 441-2.) ;
- être obligatoirement dirigé par un personnel scientifique issu de la filière culturelle territoriale ou nationale (conservateur ou attaché de conservation) ;
- tenir à jour un inventaire des collections ;
- rédiger un projet scientifique et culturel (PSC) qui fixe ses grandes orientations.

## *La vocation d'un musée de l'armée de Terre : les Troupes de marine*

Outil de formation, le musée de Fréjus permet, grâce à ses exceptionnelles collections, de retracer l'histoire des Troupes de marine, de présenter ses différentes spécialités, d'entretenir la culture d'arme, de favoriser l'esprit de corps. Mais il est également un outil d'histoire pour l'Éducation nationale au travers de visites effectuées par les écoles de la région.

Héritier du musée des traditions des troupes coloniales officiellement ouvert en 1949 à l'École

militaire avant d'être transféré à la caserne de Clignancourt en 1955, le musée rejoint Fréjus en 1961. Il faut attendre le 2 octobre 1981 pour que l'actuel musée soit inauguré. Agrandi successivement en 1986 (bureaux, réserves), puis en 1993 (auditorium), il accueille en 1996, sous la dénomination de centre d'histoire et d'études des troupes d'outre-mer (CHÉTOM), un dépôt d'archives délocalisées de l'ancien Service historique de l'armée de Terre.



# LE MUSÉE DE FRÉJUS, *un creuset de richesses*

## *Un lieu de mémoire*

Rattaché à l'État-Major Spécialisé pour l'Outre-Mer et l'Étranger, maison mère des Troupes de marine, le musée présente, au gré de ses 800 m<sup>2</sup> de surface d'exposition, l'épopée des soldats qui ont servi sur tous les continents pour donner à la France son statut de puissance mondiale. Au-delà des faits d'armes, plus retentissants les uns que les autres, qui jalonnent l'histoire des Troupes de marine, le musée s'attarde également sur la spécificité des théâtres d'engagement et les grandes figures militaires qui lui donnent un véritable supplément d'âme.

À ce titre, il est riche d'enseignements pour le soldat appelé à servir hors de l'hexagone, sur le plan moral comme sur le plan opérationnel.

La présence de l'urne contenant les restes des héros de Bazeilles, au milieu des noms de batailles tapissant les murs de la crypte et des emblèmes de certains régiments disparus, rappelle chaque marsouin ou bigor au devoir de mémoire, si prégnant, et à la nécessité d'entretenir une cohésion et une fraternité d'armes fondées sur des valeurs partagées d'abnégation et d'héroïsme.

La politique de la mémoire est mise en œuvre par la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA).

En partenariat avec l'Office national des anciens combattants-victimes de guerre (ONAC-VG), le musée des Troupes de marine applique les trois objectifs majeurs du devoir de mémoire :

- **Célébrer** et commémorer les grandes dates et les événements qui ont fait l'histoire récente, notamment à travers les différentes expositions, les hommages aux anciens combattants et la commémoration des combats de Bazeilles qui permettent d'accueillir et d'accompagner les nombreuses délégations d'anciens combattants et leurs familles.
- **Partager** une mémoire européenne et internationale des conflits passés pour promouvoir la paix. Chaque année, le musée répond aux demandes de concours d'établissements culturels et associatifs, français et européens dans les domaines de l'histoire de France outre-mer. Il est également régulièrement sollicité par des partenaires étrangers, principalement africains.
- **Transmettre** enfin des valeurs de civisme, de respect, de solidarité, d'engagement et de courage aux jeunes générations. Le musée accueille chaque année une trentaine de classes, sous l'égide du Souvenir Français, autour d'une visite guidée et d'ateliers pédagogiques.

La crypte du musée de Fréjus est le lieu de l'hommage rendu aux quelque 400 000 soldats des Troupes de marine et des troupes coloniales qui sont « morts pour la France » depuis quatre siècles. Elle est le lieu de la méditation, de la commémoration et du souvenir. Chefs militaires en activité, anciens combattants ou jeunes engagés y organisent des cérémonies militaires, sobres et porteuses de sens : « dépôts de gerbes, sonneries aux morts et minutes de silence. »



**« Il est vrai qu'ils appartiennent pour la plupart à l'arme de tous les héroïsmes et de toutes les abnégations, j'ai nommé l'Infanterie de marine. »**

Lieutenant-colonel Hubert Lyautey (futur maréchal de France)  
extrait de l'article *Du rôle colonial de l'Armée*

# LE MUSÉE DE FRÉJUS, *un creuset de richesses*

## *Un lieu de partage*

Vitrine tournée vers le monde civil, le musée entretient des liens privilégiés avec le milieu scolaire et universitaire pour promouvoir les actions menées par les soldats servant sous l'ancre d'or hors du territoire métropolitain, participant ainsi au maintien d'un lien Armées-Nation très prononcé. Il est aussi le pôle d'un certain nombre de manifestations culturelles (expositions, conférences).

Le musée des Troupes de marine s'implique dans la redynamisation de l'enseignement de défense, notamment par l'élaboration de dossiers thématiques avec son référent de l'Éducation nationale, par le biais de projets pédagogiques pluridisciplinaires, d'actions d'éducation à la citoyenneté et d'accompagnement de visites des lieux de mémoire par les jeunes publics.

Rattaché au musée depuis 1996, le centre d'histoire et d'études des troupes d'outre-mer (CHÉTOM) permet de conserver les documents d'archives dans les conditions de stockage requises, tout en facilitant leur accès aux chercheurs et aux historiens.

Tourné à la fois vers le passé des Troupes de marine, dont il entretient la mémoire, et vers l'avenir, grâce à son action de rayonnement, il propose une documentation d'une variété et d'une richesse exceptionnelles, reposant sur une collection de 18 000 ouvrages, 27 000 références iconographiques, 17 000 cartes et 1 300 cotes d'archives.

Le CHÉTOM garantit ainsi la transmission écrite de l'histoire de l'Arme.



# LE MUSÉE DE FRÉJUS, *un creuset de richesses*

## *Un lieu d'histoire*

*L'Arme de toutes les abnégations et de tous les héroïsmes.*

Héritières des cent compagnies ordinaires de la mer créées en 1622 à l'initiative du cardinal de Richelieu, les Troupes de marine sont aujourd'hui une Arme de l'armée de Terre dotée d'une histoire riche de quatre siècles.

La création de troupes spécialisées, destinées aux expéditions ultramarines et à l'affirmation de la souveraineté française dans les contrées lointaines, permet à la France de constituer son empire colonial. Dépendant directement du ministère de la Marine, les Troupes de marine ont participé à toutes les épopées coloniales, transportant leurs soldats aux quatre coins du monde. Ces expéditions bénéficient d'un renfort sans cesse accru de troupes recrutées localement qui constituent les tirailleurs « indigènes » avec lesquels des liens de proximité et d'amitié vont se créer de façon indéfectible. Ils se retrouvent aujourd'hui dans la mission de partenariat militaire opérationnel confiée à l'EMSOME, sous-tendue par la notion d'interculturalité chère aux Troupes de marine. Tous ces soldats s'illustrent également en métropole, en particulier au cours de la bataille de Bazeilles en 1870, dans les Ardennes où, réunis dans une même division, « la Division bleue », ils résistent héroïquement aux assauts répétés de l'ennemi.

En 1900, les Troupes de marine sont rattachées au ministère de la Guerre, pour emploi au ministère des Colonies pour l'outre-mer. Elles prennent ainsi l'appellation de « troupes coloniales »,

dédiées prioritairement au service outre-mer. Leur comportement au combat durant les deux conflits mondiaux leur confère une solide réputation et le statut de troupes d'élite. Durant la seconde guerre mondiale, elles fournissent l'essentiel des troupes de la France libre.

En 1958, elles deviennent troupes d'outre-mer et sont rattachées au ministère des Armées ; les corps de troupe reprennent les appellations « de marine » : régiments d'infanterie de marine, d'artillerie de marine, de parachutistes d'infanterie de marine ou interarmes d'outre-mer.

Le 4 mai 1961, un décret supprime la dénomination de troupes d'outre-mer et la remplace par celle de Troupes de marine, qui est l'appellation originelle de l'arme et qui porte en elle cette vocation à l'outre-mer et l'étranger. En 1967, l'infanterie, l'artillerie, la cavalerie et les télégraphistes de marine fusionnent dans une même arme de l'armée de Terre : l'arme des Troupes de marine.

Depuis la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle jusqu'aux derniers soubresauts intervenus sur la scène internationale, leur histoire se confond avec celle du pays : Indochine, Algérie, Tchad, République de Centre Afrique, Rwanda, Liban, Golfe et plus récemment Afghanistan, Sahel, Irak, Syrie, Lybie et Levant, mais aussi Sentinelle (en France) témoignent de leur engagement ininterrompu au service de la sécurité et du maintien de la paix, à l'étranger comme sur le territoire national.

**« Les Troupes de marine sont une famille qu'on ne quitte jamais, même quand les circonstances vous éloignent de l'Arme. Le musée est au cœur de cette famille, sa mémoire et son témoignage vivant. »**

Général d'armée Henri Bentégeat  
ancien chef d'état-major des Armées



# LE MUSÉE, *dynamisme et volontarisme*

En 2016, le musée a collaboré à plus de treize expositions temporaires ou manifestations historiques.

Pour exemples :

- exposition « 70<sup>e</sup> anniversaire du 519<sup>e</sup> GTM » ; (GTM : groupe de transit maritime)
- exposition « Verdun-La Somme » Musée de l'artillerie ;
- exposition « Les coloniaux de Haute-Loire de 14-18 », Association ATDM Haute-Loire, en appui du congrès du Comité national des traditions ; (ATDM : Amicale des Anciens des Troupes de marine)
- exposition « Maréchal Gallieni 1916-2016 », Médiathèque de Saint-Raphaël ;
- exposition « Centenaire de la mort du maréchal Gallieni », Villa Aurélienne, ville de Fréjus ;
- journée d'étude : « Centenaire de la mort du maréchal Gallieni », au CHÉTOM, le 25 mai 2016 ;
- exposition « L'épopée des uniformes militaires français », La Sucrière de Lyon, sous l'égide du Gouverneur militaire de Lyon (7 500 visiteurs) ;
- exposition « La Grande guerre », Musée de Gap ;
- exposition « Le Service de Santé des armées », Musée d'histoire militaire de Saint-Laurent du Var ;
- exposition « L'épopée impériale », Hôtel de ville Roquefort-les-Pins ;
- exposition « La guerre d'Indochine », CFIM 6<sup>e</sup> BLB ; (CFIM : centre de formation initiale des militaires du rang. 6<sup>e</sup> BLB : 6<sup>e</sup> brigade légère blindée)
- exposition itinérante 13 « La caravane de la mémoire, les tirailleurs sénégalais ».

En 2017

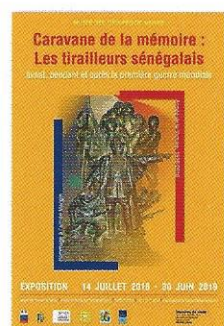
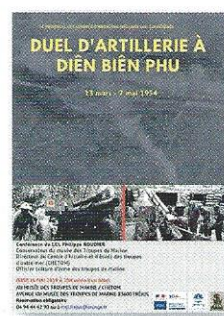
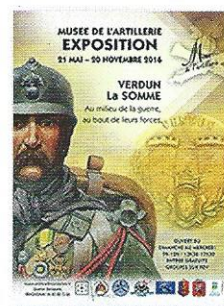
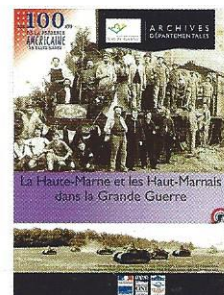
- festival du court métrage de Fréjus, 17 janvier 2017 ;
- le printemps des poètes, Fréjus, thème : Afrique; une journée au musée des TDM, 4 mars 2017 ;
- journées d'études : « Le Sahara, explorations et opérations », 16 et 17 mai 2017 ;
- expositions temporaires : « Le désert : explorations et opérations », 31 août 2016-30 juin 2017 ; « Voyages à travers les arts », et « La coopération militaire », à compter du 31 août 2017.

En 2018

- expositions temporaires : « La caravane de la mémoire : les tirailleurs sénégalais pendant et après la Première Guerre mondiale », jusqu'au 30 juin 2019 et à compter d'août 2018 « Le général Mangin et l'armée de la victoire » ;
- « Fréjus durant la Grande Guerre », du 15 septembre au 17 novembre 2018, en partenariat la ville de Fréjus.

En 2019

- exposition temporaire : « Les troupes coloniales durant la guerre d'Indochine », du 15 juillet 2019 au 30 juin 2020, en partenariat avec le Mémorial des guerre en Indochine, au musée ;
- exposition temporaire : « 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Provence », du 1<sup>er</sup> août au 30 juin 2020, au CHÉTOM ;
- « Le printemps des poètes », en partenariat avec la Ville de Fréjus, mars 2019 ;
- « 15<sup>e</sup> Nuit européenne des musées », 18 mai 2019, en partenariat avec la Ville de Fréjus ;
- « Cérémonies de Bazeilles », 30 août-1<sup>er</sup> septembre 2019 ;
- « 36<sup>es</sup> Journées européennes du patrimoine », 13-15 septembre 2019 ;
- « Journées de formation à l'éducation artistique et culturelle (EAC) » ;
- en coordination avec l'académie de Nice et notre référent EDUC NAT, Aurélie ELOTO, 12 mars et 23 avril 2019 : thèmes : « la colonisation et la décolonisation à travers les affiches » et « Le débarquement de Provence et la libération de la France ».



# LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique du musée a été mis en place en 2002. Ses travaux ont abouti, en 2006, à la publication d'un premier projet scientifique et culturel. Ce dernier a été renouvelé dans le cadre de la conduite du projet de modernisation-extension et s'est réuni dans sa nouvelle configuration le 30 novembre 2017 à Fréjus puis le 15 février 2018 à Paris. Profondément impliqués dans le projet de rénovation et d'extension, ses membres se sont de nouveau rassemblés en décembre 2018 et juin 2019.

Le conseil scientifique a pour missions d'appuyer le directeur du projet dans la conduite de la modernisation-extension du musée et de l'aider à définir la politique muséale.

Son rôle a été déterminant dans l'élaboration du projet scientifique, culturel et éducatif qui couvrira la période 2019-2023, et qui s'attache notamment à définir le concept du futur musée.

À ce titre, il collabore également de façon très active à la définition du futur scénario muséographique et des collections qui en constitueront la trame.

Les membres, tous reconnus pour leur expertise, sont issus des ministères des Armées, de la Culture, de l'Enseignement supérieur ou encore du monde associatif.

Pr. Julie d'Andurain	Professeur des universités à Metz
M. Jean-Pierre Bat	Chargé de mission Afrique au quai d'Orsay Archiviste paléographe
LCL Christophe Bertrand	Conservateur Musée de l'Armée
M. Benoît Beucher	Professeur détaché Adjoint référent Histoire-DELPAT ( <i>Délégation au patrimoine de l'armée de Terre</i> ) Commandant de la réserve citoyenne
CNE (R) Valérie Caniart	Réserve scientifique
Mme Béatrice Olive	Conservateur en chef du patrimoine DPMA ( <i>Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives</i> )
Mme Aurélie Eloto	Référent EDUC NAT du musée
Pr. Jean-Charles Clanet	Professeur des universités, directeur de recherche à l'IRD ( <i>Institut de recherche pour le développement</i> ) Lieutenant-colonel de la réserve citoyenne
M. Éric Deroo	Cinéaste, chercheur associé au CNRS ( <i>Centre national de la recherche scientifique</i> ) Colonel de la réserve citoyenne
Mme Aurélie Desmarest	Professeur d'histoire et de géographie
Mme Françoise Dumont	Vice-présidente du conseil départemental du Var Présidente de Var tourisme
M. Pierre Excoffon	Directeur du service archéologique et du patrimoine de la ville de Fréjus
Pr. Jacques Fremeaux	Professeur émérite des universités Paris IV - Paris Sorbonne
Pr. Marc Morillon	Vice-président AAMTDM, médecin général inspecteur (2S), professeur agrégé du Val de Grâce
LCL Rémi Porte	Référent histoire DELPAT Docteur en histoire HDR ( <i>habilité à diriger des recherches</i> )
M. Jacques Rebière	Directeur du laboratoire de restauration des métaux (Draguignan)
M. Jean-Louis Riccioli	Conseiller musée de la DRAC PACA ( <i>Direction régionale des affaires culturelles de la région de Provence-Alpes-Côtes-d'Azur</i> )
LCL Philippe Roudier	Conservateur du musée des Troupes de marine Directeur du CHÉTOM ( <i>Centre d'Histoire et d'études des Troupes de marine</i> )
CDT Géraud Sez nec	Conservateur Représentant le DELPAT
MCF Francis Simonis	MCF HDR Aix en Provence ( <i>Maître de conférences habilité à diriger des recherches</i> ) Président du conseil scientifique MTDM Lieutenant-colonel de la réserve citoyenne